

CONSERVER UNE COHÉRENCE DANS LES RÉALISATIONS GRAPHIQUES

## Charte graphique

La bonne utilisation de cette charte graphique permettra une meilleure continuité visuelle de tous documents vecteurs de l'identité visuelle de l'agglomération.

+ 1 KIT des variantes du logo en téléchargement.

## Utilisation du logo de l'Agglo pour vos supports de communication

## Le logo se compose de 3 éléments

- 1. Le sigle, qui est une représentation symbolique, par ses formes carrées, des communes adhérentes. Une dynamique est apportée par des tailles et couleurs différentes. Ces formes sont coupées par une ligne rappelant la Vire, fleuve qui traverse le territoire. Le sigle est placé à gauche et centré par rapport au bloc nom. Le sigle ne doit pas être dissocié du nom.
- 2. Le nom, composé sur deux lignes centrées, avec deux corps différents afin de bien mettre en avant le terme Agglo.
- 3. Le sigle cheval, est intégré en découpe dans le « o » d'Agglo ("Terre de cheval").



Les couleurs

URL de la page : https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/charte-graphique

On distinguera quatre modes colorimétriques, chacun répondant à un usage spécifique. Le plus courant est la quadrichromie (<u>CMJN</u>), utilisé pour tous les travaux d'édition et impression (print). Pour tout ce qui concerne les productions écrans (site web, PowerPoint, réseaux sociaux, ...) on se réfère aux valeurs <u>RVB</u>. Les valeurs Pantone®, aussi appelées tons directs, sont en principe utilisées pour la papeterie. Le 4e mode (<u>RAL</u>) est utilisé pour l'impression industrielle (couleur de véhicule, signalétique, ...).

Pour conserver une cohérence chromatique il est indispensable de respecter les références établies :



## Les règles de base

La taille et l'orientation du logo peuvent varier selon les documents.

Tout changement de taille devra être effectué proportionnellement ! (aussi bien la largeur que la hauteur).

Pour que le sigle du cheval reste lisible, une taille minimale du logo (25 mm de large pour le logo horizontal et 19 mm de haut pour la version verticale) doit être respectée.

D'une façon générale, aucune modification du logo officiel n'est accepté. C'est-à-dire qu'aucun des éléments qui le compose ne doit varier indépendamment de l'autre. Le logo tient dans un rectangle fictif et ne doit pas en sortir.





Exemples d'interdits









